Code action: C1.2

Nom action : Accompagner les communes du Grésivaudan dans l'élaboration de leur Plan Climat Communal

Contexte action : Si le Grésivaudan a choisi d'agir à son échelle globale, chacune des communes membres du grésivaudan est invitée à s'engager dans une stratégie Energie Climat à son échelle afin d'initier une dynamique territoriale autour du PCET et des communes. Cependant, il n'est pas forcement aisé pour les petites communes de savoir comment définir une stratégie Energie Climat à l'échelle de sa commune.

C'est pourquoi le Grésivaudan souhaite proposer aux communes volontaires de les accompagner individuellement mais aussi conjointement dans la mise en place d'un Plan Climat Energie Communal, en cohérence avec son propre plan Climat, en s'appuyant par exemple sur l'outil Climat Pratic. Cet appui concernera dans un premier temps les collectivités membres du dispositif Conseil en Energie Climat Partagé.

Par ailleurs, les collectivités locales, au travers de leur fonctionnement interne et de leurs choix politiques, sont responsables en moyenne de 10 à 15% des émissions de gaz à effet de serre de leur territoire. Les communes du Grésivaudan ont la possibilité d'agir à leur niveau par la mise en place d'actions autour de l'éco-résponsabilité sur certains usages énergétiques. Dans ce cadre, la remobilisation du groupe Développement Durable des élus, la formation et la sensibilisation des agents des communes, la mise à disposition d'outils de communication et de sensibilisation sont nécessaires.

Une telle démarche permettra de crédibiliser le discours des acteurs publics auprés des entreprises et du grand public sur la nécessité d'être tous acteurs du PCET mais également sur les moyens d'actions possibles.